

Le 23 juin 2025, à 18h10,

Le conseil municipal de la ville de Caen, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle des Gardes à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Aristide OLIVIER, Maire.

Date de convocation : 16/06/25

Nombre de membres en exercice : 55

**PRÉSENTS** : Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Madame Nathalie BOURHIS, Monsieur Gérard HURELLE, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Pascal PIMONT, Madame Stéphanie GUILLOU, Madame Corinne VILLECHALANE, Monsieur Dominique DUVAL, Madame Véronique DEBELLE, Madame Virginie CRONIER, Madame Annie ANNE, Madame Alexandra BELDJOUDI, Madame Ginette BERNIERE, Monsieur Nicolas ESCACH, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Madame Béatrice HOVNANIAN, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Madame Agnès MARRETEUX, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Gabin MAUGARD, Madame Laurence MAUNOURY, Monsieur Christian NELLE, Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Ludwig WILLAUME, Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Michel LE LAN, Madame Emilie ROCHEFORT, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Gilles DÉTERVILLE, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Monsieur Antoine AOUN, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Marc MILLET, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aristide OLIVIER, Monsieur Morgan TAILLEBOSQ, Madame Christine LELONG, Monsieur Patrick NICOLLE, Madame Katarina COLLAS, Madame Virginie AVICE, Madame Camille VERNET, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Cécile COTTENCEAU, Monsieur Jean-Claude VARIN.

**EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR** : Madame Sonia DE LA PROVOTE à Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Richard LECAPLAIN à Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Lilian BELLET à Madame Annie ANNE, Monsieur Bruno COUTANCEAU à Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Francis JOLY à Madame Alexandra BELDJOUDI, Madame Céline PAIN à Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur André HENRY à Monsieur Aristide OLIVIER.

**EXCUSÉ(S)** : Monsieur Patrick JEANNENEZ.

Le conseil municipal nomme Monsieur Morgan TAILLEBOSQ secrétaire de séance.

**N° C-2025-06-23/01 - Aménagement du Jardin République, des rues adjacentes et du parvis Notre Dame de la Gloriette - Approbation du bilan d'étape de la concertation des espaces aménagés par la Ville de Caen - Avis du Conseil Municipal sur le bilan d'étape de la concertation des espaces aménagés par la communauté urbaine Caen la mer**

Dans la continuité des aménagements réalisés dans l'hypercentre de Caen, il convient d'envisager la requalification de la partie ouest de la place de la République en intégrant l'ensemble des rues Saint-Laurent (au droit de la place), Jean Eudes, Auber et Georges Lebreton, l'espace central jouxtant les rues citées et le parvis Notre-Dame de la Gloriette. La requalification des espaces publics est un impératif pour renforcer l'image, l'attractivité touristique et commerciale du centre-ville de Caen.

Ce projet d'aménagement concerne deux entités publiques au vu de leurs compétences respectives et, par conséquent, deux maîtres d'ouvrages publics :

- La Ville de Caen au titre de l'espace central : le jardin République ;

- La communauté urbaine Caen la mer au titre des aménagements des voiries périphériques (rues Jean Eudes, Saint-Laurent, Auber et Georges Lebreton) et du parvis Notre-Dame de la Gloriette.

Il est rappelé qu'au titre du code de l'Urbanisme (articles L 103-2 et L 103-3), les projets et opérations d'aménagement font l'objet d'une concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Au titre de sa compétence voirie la Communauté urbaine Caen la mer est concernée par cette concertation obligatoire mais la Ville de Caen, au titre de l'aménagement du jardin, ne l'est pas. Toutefois, afin de mener une concertation unique et continue, il a été décidé, par délibération du 24 mars 2025, que les modalités de concertation concernant la communauté urbaine Caen la mer et la Ville de Caen seraient identiques et mutualisées.

L'article L5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que « les décisions du conseil d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont les effets ne concernent qu'une seule des communes membres ne peuvent être prises qu'après avis du conseil municipal de cette commune ».

La Ville de Caen et la communauté urbaine Caen la mer ont émis un avis favorable respectivement lors du Conseil municipal du 24 mars 2025 et lors du Bureau communautaire du 27 mars 2025 sur les objectifs et modalités de concertation communes de la Ville de Caen et de la communauté urbaine Caen la mer.

Les modalités de concertation prévoyaient :

- Une réunion de concertation avec les riverains du projet et les conseillers de quartier du centre-ville de Caen afin d'aborder le diagnostic et les objectifs programmatiques.
- 3 ateliers de concertation ouverts sur inscription.
  - Atelier 1 : diagnostic, objectifs programmatiques et travail par groupes
  - Atelier 2 : Présentation 1ère esquisse et travail par groupes (spécialisation, usages...)
  - Atelier 3 : Restitution de l'esquisse et ouverture sur la suite de la concertation
- En parallèle des ateliers 1 et 2, une présentation du diagnostic, des objectifs programmatiques et de la 1ère esquisse ont été mis en ligne sur les sites internet de la Ville de Caen et de la Communauté urbaine Caen la mer permettant à chacun de contribuer au projet ou de faire part de ses observations.

La concertation s'est déroulée par le biais des actions suivantes :

- Une réunion le 1er avril 2025 à l'Hôtel de ville de Caen avec les riverains du projet et les conseillers de quartier du centre-ville de Caen. Cette réunion a permis d'informer les habitants et les conseillers de quartier sur le contexte et les enjeux du projet et de les sensibiliser à la concertation.
- Le projet a fait l'objet d'une rubrique dédiée sur le site internet de la Ville de Caen (<https://caen.fr/projet-republique>). Le site internet de la Communauté urbaine Caen la mer redirigeait vers cette rubrique. Cette rubrique a été alimentée pendant toute la durée de la concertation avec les diaporamas présentés lors de chaque atelier de concertation mais également des comptes rendus des ateliers.
- Une information a également été diffusée via les réseaux sociaux, notamment via les comptes Facebook Ville de Caen et Caen la mer, ainsi que via le compte Twitter qui ont permis de relayer les dates des ateliers de concertation à venir et de la concertation en ligne à renseigner.

- Le projet et plus spécifiquement la concertation ont fait l'objet de plusieurs publications notamment via le magazine « Caen mag » mais également dans la presse (Ouest France, Tendances Ouest, Liberté bonhomme).
- Une vidéo introductive au projet d'environ 4mn disponible sur le site YouTube de la Ville de Caen explicitait, les enjeux et composantes du projet afin de mieux cerner le périmètre de la concertation avant de renseigner le questionnaire en ligne.
- Les ateliers de concertation ont été ouverts au public, avec une inscription en ligne qui était limitée à 150 participants. Les participants étaient invités à participer aux 3 ateliers.
- Un premier atelier de concertation a été organisé le 22 avril 2025 à l'Hôtel de ville de Caen avec pour objectif le lancement de la concertation, la présentation du diagnostic et des enjeux principaux et composantes du projet. Les participants ont été invités à la réflexion avec un travail sur table, par groupe de 6 à 12 personnes sur les ambitions du Jardin République. L'atelier a accueilli 94 participants sur les 127 inscrits.
- Un deuxième atelier de concertation a été organisé le 6 mai 2025 à l'Hôtel de ville de Caen avec pour objectif de présenter la première esquisse, ses composantes, les ambiances et références. Un travail par groupe a permis de recevoir les avis et suggestions des participants sur le projet présenté. L'atelier a accueilli 72 participants sur les 127 inscrits.
- En parallèle des 2 ateliers, la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer ont ouvert une plateforme de contributions en ligne (<https://projet-republique.questionnaireweb.com/f/275311/4q3YbBN5q1texHdDe8oHik>) du 22 avril 2025 au 25 mai 2025. Ce dispositif visait à recueillir l'avis de toute personne souhaitant s'impliquer dans cette démarche participative. 1 477 questionnaires ont été renseignés et 526 contributions libres ont été exprimées.

L'analyse statistique des réponses et des contributions libres est jointe à la délibération.

Les répondants sont majoritairement âgés de 25 à 54 ans et résident principalement à Caen. L'aménagement d'un jardin est largement plébiscité avec une demande importante de plantations d'arbres.

- Un troisième atelier de concertation a été organisé le 5 juin 2025 à l'Hôtel de ville de Caen avec pour objectif de présenter le bilan de la concertation des ateliers et du questionnaire en ligne, l'esquisse finalisée et d'informer sur les suites du projet et les prochaines étapes de concertation prévues en 2026.

Les contributions écrites mettent en évidence une forte attente autour d'un espace végétalisé, vivant mais sobre. Les caennais souhaitent un jardin public apaisé et arboré, accessible à tous, et respectueux de son histoire.

Les contributions faites ont permis de faire évoluer le projet, et notamment pour ce qui relève de la compétence de la Ville de Caen au titre de l'espace central, le Jardin République.

### 1. sur l'enjeu végétal

Le projet est bien accueilli pour son ambition de végétalisation du centre-ville.

- Demande forte de renforcement végétal du centre-ville avec plusieurs strates de plantation (arborée, arbustive, herbacée) ;
- Intégration souhaitée de reliefs sur la grande pelouse, de plantes locales, fleurissement coloré ;
- Demande d'un équilibre entre pelouses ouvertes et massifs boisés ;
- Attente d'une présence plus marquée de l'eau (mare, bassin ou brumisation) ;
- Traitement pédagogique des plantations (identification des espèces, jardins thématiques).

### 2. sur l'enjeu familial

L'usage familial du jardin est au cœur des attentes :

- Attente d'une grande aire de jeux en bois intégrée aux espaces arborés ;
- Projet de serre-café apprécié ;
- Demande de toilettes publiques pouvant être dans la serre, d'un point d'eau potable, et d'espaces de regroupement ;
- Proposition d'un kiosque à musique.

### 3. sur l'enjeu patrimonial

Les aspects historiques et culturels sont considérés comme des éléments essentiels à valoriser :

- Mise en valeur souhaitée du patrimoine, notamment de l'église Notre-Dame de la Gloriette (prise en compte des perspectives et éclairage architectural) ;
- Intégration de la statue du Centaure et de plaques explicatives sur les bâtiments environnants ;
- Volonté d'un nom emblématique pour le jardin, plusieurs noms ayant été évoqués (jardin des Eudistes, de la Gloriette...);
- Attente d'un geste architectural fort pour la serre et l'aire de jeux.

Lors des ateliers ou dans le cadre de la concertation en ligne, les participants ont exprimé une très longue liste d'usages ou d'objets à implanter dans le jardin. Lors de l'atelier n° 2, il a été rappelé que l'objectif commun était de créer un jardin simple d'usage, adapté et accessible à tous. Ainsi, un trop grand nombre d'usages nuirait à la parfaite conception d'un tel espace. C'est pourquoi, certaines propositions n'ont pas été retenues (comme le kiosque à musique, le parc à chiens, les bacs à compost, les jardins partagés, les guinguettes et les gradins végétalisés).

### Conclusion

Les échanges autour du projet d'aménagement du Jardin République, des rues adjacentes et du parvis Notre-Dame de la Gloriette ont démontré l'intérêt des caennais et plus largement du public ayant participé, et l'approbation majoritaire de végétaliser cet espace.

L'esquisse présentée (cf. pièce jointe) suite aux différents ateliers et contributions en ligne, retient les principaux objectifs d'aménagements suivants :

- Créer un véritable jardin ; îlot de fraîcheur dans l'hypercentre de Caen, constitué d'une strate arborée et ombragée, d'un grand gazon et d'espaces de fleurissement ;
- Réaliser une grande aire de jeux en bois, destinée aux familles, à proximité des jardins ombragés ;
- Insérer une serre-café en intégrant des toilettes publiques, à proximité de l'aire de jeux ;
- Intégrer la statue du Centaure au sein du jardin ;
- Mettre en valeur le patrimoine existant notamment l'église Notre-Dame de la Gloriette en tenant compte des perspectives et du potentiel des façades (éclairage architectural) ;
- Marquer la présence de l'eau par la création d'un jardin humide et d'une aire de brumisation ;
- Prioriser la place aux piétons avec la suppression de la circulation routière sur la rue centrale nord-sud dans le prolongement de la rue Paul Doumer, avec la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation plus apaisé et partagé avec les modes actifs, par l'inversion du sens de la rue Jean Eudes et la mise à double sens des rues Saint-Laurent (au droit du jardin), Auber et Georges Lebreton.
- Programmer la restructuration des voies périphériques au jardin en vue d'une requalification générale des espaces dans la continuité du plateau piétonnier existant.

La Ville de Caen va poursuivre la mise en œuvre des études techniques et réglementaires du projet conformément aux orientations exposées ci-avant et dans le respect de la concertation.

La concertation devra se poursuivre au stade de la conception du projet (stade avant-projet et projet), sur des éléments plus précis du projet, dans le cadre d'ateliers de concertation et de contributions écrites prévus en 2026.

Conseil municipal - séance du lundi 23 juin 2025

VU les articles L 103-2, L 103-3 et R 103-1 du code de l'Urbanisme,

VU l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2025 décidant d'ouvrir la concertation relative à l'aménagement du jardin République, approuvant les objectifs et les modalités de concertation des espaces aménagés par la Ville de Caen et donnant un avis favorable sur les objectifs et les modalités de concertation des espaces aménagés par la Communauté urbaine Caen la mer,

VU l'avis de la commission « Développement durable, transition écologique, espaces publics, bâtiments » du 12 juin 2025,

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré :

**APPROUVE** le bilan d'étape de la concertation relative à l'aménagement d'un jardin à l'ouest de la place de la République par la Ville de Caen qui s'est déroulée d'avril à juin 2025.

**DONNE** un avis favorable au bilan d'étape de la concertation sur l'aménagement des espaces publics qui seront aménagés par la Communauté urbaine Caen la mer (les rues Saint Laurent, Jean Eudes, Auber et Georges Lebreton) et le parvis Notre-Dame de la Gloriette.

**APPROUVE** l'esquisse présentée pour le jardin, les rues adjacentes et le parvis Notre-Dame de la Gloriette à l'issue de cette phase de concertation commune avec la communauté urbaine Caen la mer, étant entendu que celle-ci fera l'objet d'une nouvelle concertation lors des phases de conception ultérieures.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**AUTORISE** le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité

Transmis à la préfecture le **27 JUIN 2025**

Affiché le **27 JUIN 2025**

Identifiant de l'acte

Exécutoire le **27 JUIN 2025**

Le Maire,  
  
Aristide OLIVIER



